

FICHE n° 3.1

GT FORMATION – 10 mars 2022

Le parcours apprenant compétences numériques (PACNum)

Le numérique offre au quotidien l'opportunité de modifier en profondeur notre façon d'exercer nos missions, d'alléger nos tâches et d'enrichir le service rendu. Pour mieux s'approprier la transformation numérique, encore accélérée par les effets de la crise sanitaire sur l'organisation du travail, il est nécessaire que l'ensemble des agents de la DGFIP partage un socle commun minimal de compétences.

Dans cet objectif, dans le cadre du projet ministériel d'acculturation des agents du MEFR au numérique, un parcours de formation au numérique a été développé pour la DGFIP, conformément au chantier 7-2 du contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022.

Ce parcours permettra à chaque agent, quel que soit son grade ou sa position hiérarchique, d'auto-évaluer ses compétences numériques au travers d'un parcours de compétences numériques, construit en partenariat avec l'IGPDE et le Secrétariat Général du MEFR.

La mise en place de ce parcours mobilise l'ENFiP, le bureau RH-2C et la DTNum et s'appuie sur une auto-évaluation en ligne et des formations complémentaires associées.

I - L'auto-évaluation via un outil moderne et innovant – un parcours construit avec les agents

Le parcours de compétences numériques a été élaboré avec l'aide du Groupement d'intérêt public PIX, ancienne start-up d'État qui a déjà déployé son outil auprès de nombreuses structures publiques (Gendarmerie nationale, ADEME, ministère de la Culture, Ville de Paris...). Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a généralisé PIX en collège, à partir de la 5^e, avec en cible l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^e et pour les classes de terminale en lycée général.

L'outil PIX permet, de façon innovante et ludique, d'auto-évaluer son niveau au regard de certains enjeux numériques axés sur 16 compétences.

À la DGFIP, les trois parcours suivants ont été développés en proposant à un panel d'agents de prioriser des items parmi les 16 compétences proposées par PIX :

- parcours « Outils : Utiliser le tableur, le traitement de texte et la messagerie électronique »
<https://app.pix.fr/campagnes/AYMBMP567>
- parcours « Usages du web : S'informer, se former et maîtriser sa présence en ligne »
<https://app.pix.fr/campagnes/GEZJIV387>

– parcours « Sécurité des matériels et des données : Utiliser le numérique en toute sécurité »
ou encore « Connaître et maîtriser les risques du numérique »
<https://app.pix.fr/campagnes/NZDLWW664>

La particularité de l’outil PIX est de pouvoir s’auto-adapter au niveau des questions en fonction des réponses précédentes pour une montée en compétence personnalisée. De plus, dans chaque parcours, l’agent se voit proposer des tutoriels adaptés lui permettant de progresser en toute autonomie.

Le temps global consacré par chaque agent au parcours d’auto-évaluation sera tracé par le dépôt, lors de la réalisation du premier thème, d’une demi-journée de formation dans SIRHIUS qui couvrira l’ensemble des 3 thèmes (durée estimée pour la réalisation de la totalité des trois thèmes : 2H30).

Cette phase d’auto-évaluation est organisée au niveau de chaque département par le responsable local de formation (RLF).

II - Des parcours de formation complémentaires

À l’issue du parcours PIX, en partageant leurs résultats avec leur RLF, les agents se verront proposer un accès à un catalogue de formations labellisées « PACNum » mises à disposition par l’IGPDE et l’ENFiP.

L’ENFiP est l’une des écoles du service public, membre du RESP, qui a su très rapidement s’engager dans la voie du numérique voici plus d’une dizaine d’années. Elle est donc en mesure de disposer d’ores et déjà d’un socle de 8 e-formations en cours d’enrichissement. Ces formations portent sur des apprentissages de base (Writer, Calc, impress), des notions liées à l’environnement juridique (sécurité du poste informatique, protection des données) mais aussi sur l’usage du réseau collaboratif wifip de la DGFiP. Elle a également mis en ligne un certain nombre de produits numériques [en libre service](#) notamment des tutoriels relatifs à certains produits comme l’outil de Webconférence de l’État ou la messagerie professionnelle.

L’IGPDE s’est engagée à renforcer également son offre via des ressources pédagogiques innovantes (jeux sérieux micro-apprentissage, packs de formation à distance) sur les compétences bureautiques et numériques. Les livrables sont attendus prochainement. Les formations IGPDE seront financées par France Relance pour les services déconcentrés.

III - Le calendrier de déploiement

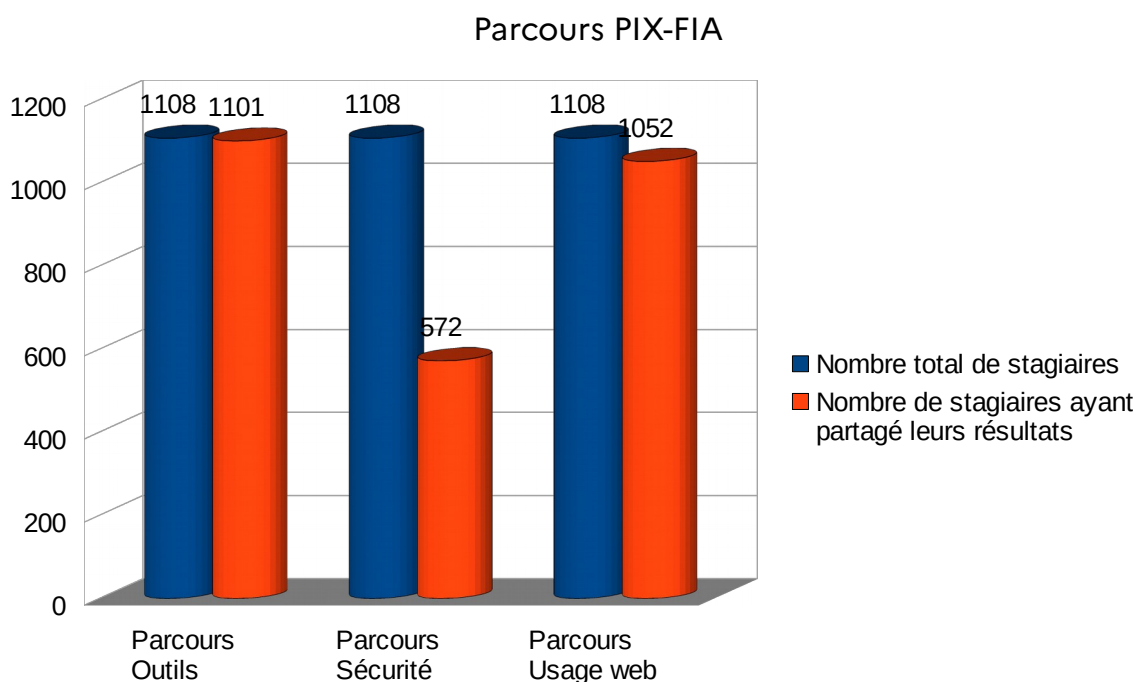
Le déploiement du dispositif d’auto-évaluation PIX a débuté en 2021 à la Délégation à la transformation numérique (DTNum), au Service d’Appui aux Ressources Humaines (SARH), à la Direction des Impôts des Non-Résidents (DINR) et à la Délégation Centre-Est.

L’ENFiP a souhaité également intégrer ce premier déploiement dans ses établissements de formation initiale, au bénéfice des inspecteurs et contrôleurs stagiaires des promotions 2021 - 2022.

Le déploiement va se poursuivre dans les services centraux, dans les services déconcentrés et à l'ENFiP selon le calendrier prévisionnel ci-après :

- 1ère vague entre février et avril 2022 : services centraux et délégation Est-Com ;
- 2ème vague entre mars et mai 2022 : Ensemble des directions rattachées aux délégations île-de-France (dont directions nationales), Nord et Centre-ouest ;
- 3ème vague entre avril et juin 2022 : ensemble des directions rattachées aux délégations Sud-Est Outre-Mer, Sud-Ouest et Sud-Pyrénées.
- A compter d'avril 2022, la promotion 2022 des agents administratifs stagiaires, des PACTES, des services civiques, des contractuels et des promus de C en B.
- A compter de septembre 2022, la promotion 2022-2023 des inspecteurs stagiaires.
- A compter d'octobre 2022, la promotion des contrôleurs stagiaires.

IV - Les retours sur le déploiement auprès des inspecteurs stagiaires de l'ENFiP de la promotion des inspecteurs-stagiaires 2021-2022

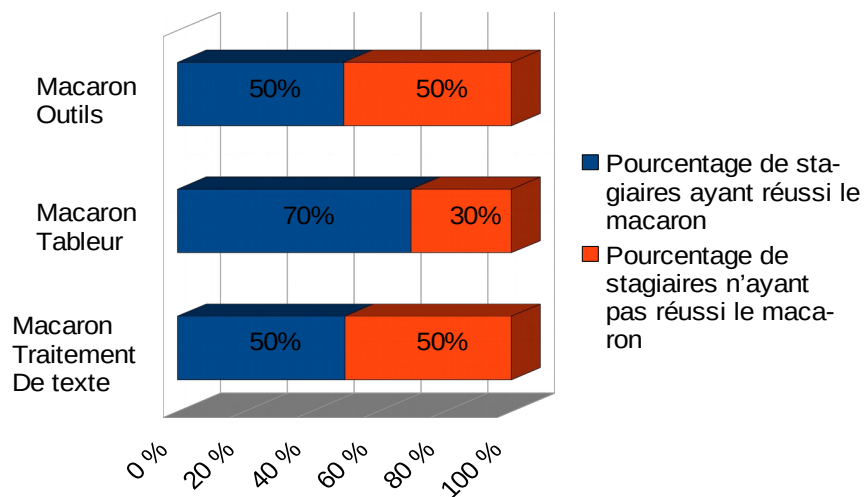


Au 15 octobre 2021, date du bilan de FIA, la quasi-totalité des stagiaires des établissements ont suivi le parcours outils, 94,95 % ont testé le parcours Usage du web et enfin 51,62 % ont mené jusqu'à leur terme le parcours Sécurité.

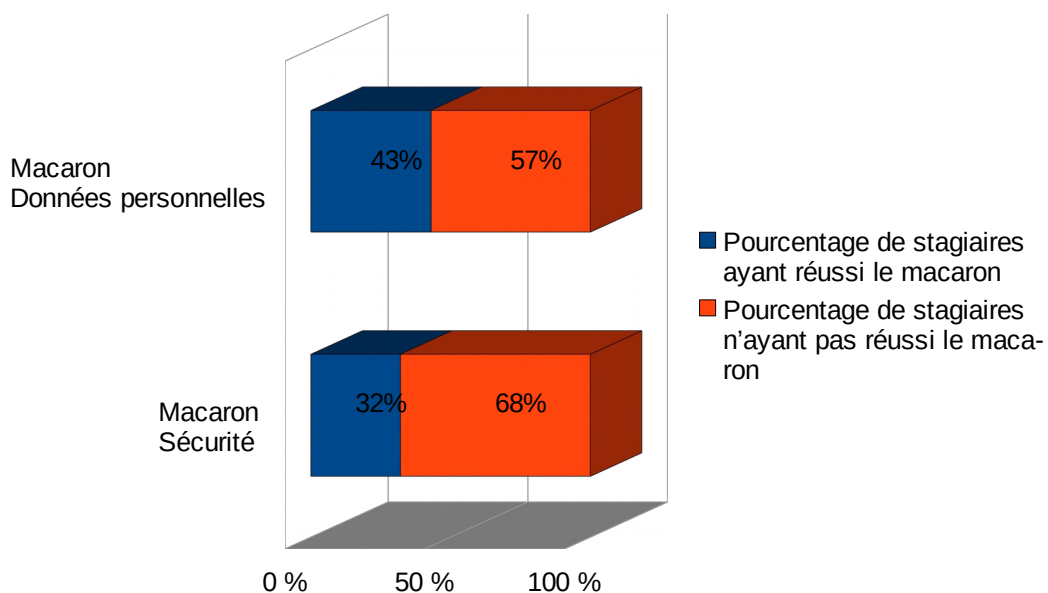
Au plan qualitatif, les résultats de l'autodiagnostic exposés ci-après démontrent le besoin de proposer une offre de formation à son issue.

- Parcours **outils** : la moitié des stagiaires ont validé les items¹ « traitement de texte » et « outils ». L'item « tableur » a été obtenu par 70 % d'entre-eux :

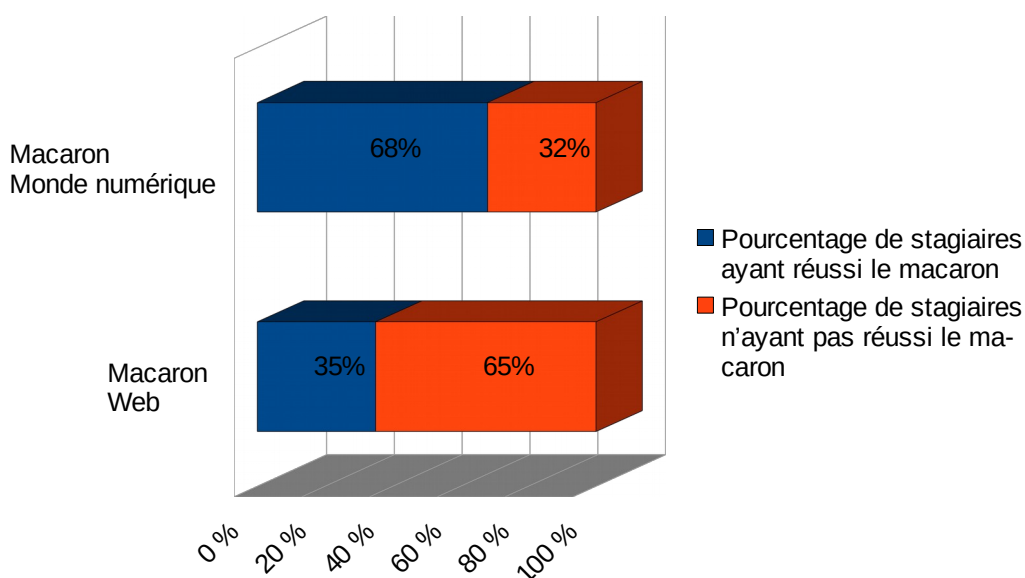
¹ Items thématiques appelés « macarons » dans l'outil actuel de PIX.



- Parcours **sécurité** : les items « données personnelles » et « sécurité » ont été obtenus par une minorité des stagiaires :



- Parcours **usages du web** : la validation de l'item « web » est très en retrait par rapport à celui du « monde numérique » :

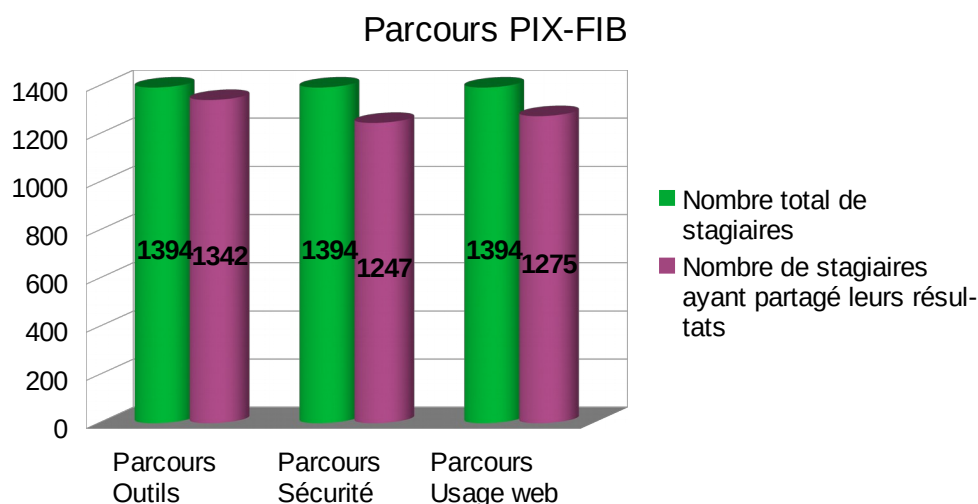


Les premiers **retours des stagiaires** sont très positifs : les modules sont jugés ludiques, intéressants et dynamiques. PIX est estimé très utile et adapté pour évaluer les niveaux de compétences numériques de chacun et progresser en autonomie. La durée des parcours proposée (3 x 1 heure) paraît globalement adaptée.

En revanche, les stagiaires ont formulé des réserves s'agissant de l'accès aux ressources additionnelles proposées (problème d'accès aux tutoriels), de la clarté des questions et de la précision des réponses, ou encore le format de certaines réponses.

Enfin, les retours des **établissements et des services de direction** convergent pour souhaiter une amélioration du dispositif de restitutions PIX ORGA et METABASE.

V - Les retours sur le déploiement auprès des contrôleurs stagiaires de l'ENFIP de la promotion 2021-2022



Au 31 janvier 2022, la quasi-totalité des stagiaires des établissements ont suivi le parcours outils et partagé leurs résultats, 91,46 % ont testé le parcours Usage du web et enfin 89,45 % ont réalisé le parcours Sécurité.

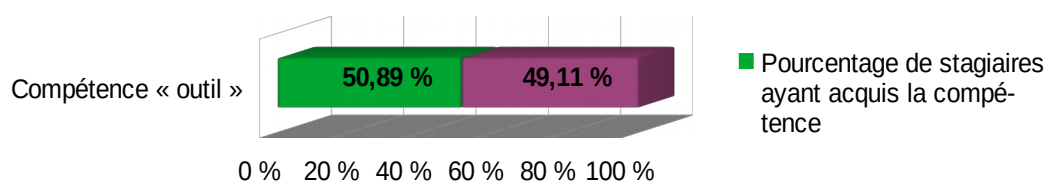
Après concertation avec l'IGPDE, l'indicateur de compétence retenu par l'ENFiP a évolué. Pour la formation des cadres A, l'approche par macaron avait été adoptée pour conditionner l'optionalité de contenus (bureautique initiation). Pour la formation des cadres B, l'approche par nombre d'étoiles obtenues a été retenue. Cette approche par niveau (ou nombre d'étoiles) a pour avantage de correspondre avec la progression des parcours proposés par le prestataire chargé de développer l'offre de formation complémentaire qui sera proposée par l'IGPDE et l'ENFiP.

La compétence est acquise si le stagiaire obtient au moins 3 étoiles (sur 4 au total) dans chaque parcours.

Les résultats exposés ci-après démontrent le besoin de proposer une offre de formation complète sur les 3 parcours.

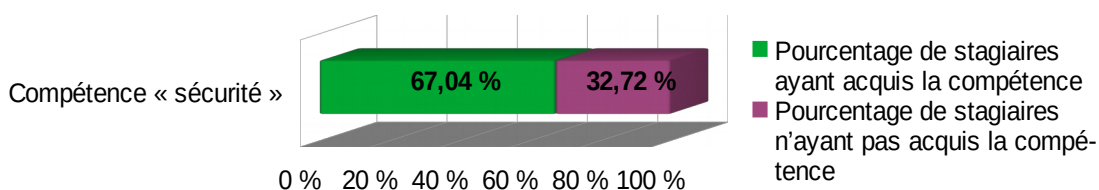
- Parcours **outils** :

La



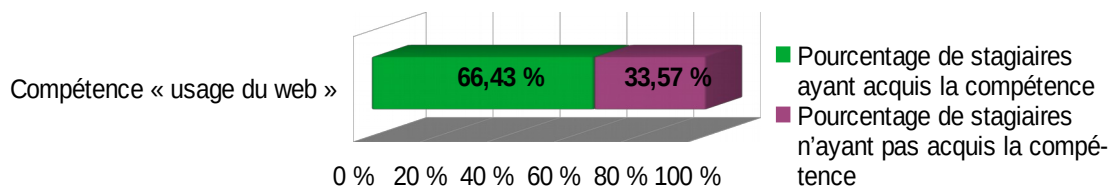
moitié des stagiaires n'ont pas validé la compétence bureautique et messagerie électronique.

- Parcours **sécurité** :



L'item sécurité est maîtrisé par la majorité des stagiaires.

- Parcours **usage du web** :



La validation de l'item « usage du web » rencontre le même taux de réussite que l'item sécurité.

VI - Les perspectives pour les prochaines scolarités

Pour l'ENFiP, la mise en place du PAC Num va permettre dès les scolarités 2023-2024 d'évoluer vers une offre personnalisée tout en se recentrant vers les besoins de formation les plus prégnants avec :

- un suivi des 3 parcours PIX au plus près du début de la scolarité ;
- un recentrage sur les fondamentaux du traitement de texte et du tableur nécessaires à l'exercice des missions : 2 séances de 3h en présentiel pour tous permettraient de créer des groupes de niveau avec un soutien des plus aguerris au profit des collègues les moins à l'aise
- un suivi du parcours digitalisé de montée en compétence proposée par le prestataire (3 h)
- un crédit d'heures permettant aux inspecteurs stagiaires de suivre les e-formations correspondant le plus à leurs besoins. Pour les contrôleurs stagiaires, l'offre complémentaire serait proposée pendant la formation pratique probatoire.
- une « ressource » intégrant des produits digitalisés (comme les raccourcis claviers ou une e-formation impress) pour aller au-delà des seules compétences PIX.

Au-delà du PACNum, l'ensemble des outils déployés constitue une référence de qualité pour une réflexion plus globale qui va se lancer sur l'évolution de l'ingénierie pédagogique à l'ENFiP pour l'ensemble de ses offres de formation, tout particulièrement pour les promotions accueillies dans les établissements de formation.